

OAI

ORDRE DES ARCHITECTES ET DES INGENIEURS-CONSEILS
DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

FICHE DE TRAVAIL COMPLÉMENTAIRE

COLLABORATION ARCHITECTES / INGÉNIEURS : FC.19 RÉCEPTION DES TRAVAUX ANNEXE 1 : P.V. DE RÉCEPTION

OAI

ORDRE DES ARCHITECTES
ET DES INGENIEURS-CONSEILS

P.V. DE RÉCEPTION

| DONNÉES GÉNÉRALES

PROJET :

MAÎTRE D'OUVRAGE :

ENTREPRISE :

NATURE DES TRAVAUX :

COMMANDE DES TRAVAUX :

DATE D'ADJUDICATION :

DATE DE LA COMMANDE :

DATE DU DÉBUT DES TRAVAUX :

DÉLAI PRÉVU : *jours ouvrables*

DATE D'ACHÈVEMENT EFFECTIVE :

PROROGATION DU DÉLAI AUTORISÉE LE :

DÉPASSEMENT DU DÉLAI : *jours ouvrables*

CAUSE(S) DU DÉPASSEMENT :

A. PRÉSENCES

ENTREPRISE

Représentée par :

MAÎTRE D'OUVRAGE

Représenté par :

MAÎTRE D'OEUVRE

Représenté par :

AUTRE :

Représenté par :

B. CONDITIONS GÉNÉRALES

Les personnes présentes ont constaté que les travaux correspondent :	OUI	NON
à l'offre de l'entreprise datée du : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
à la commande des travaux datée du : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
aux marchés supplémentaires : <input type="text" value="Avenant n°"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text" value="Avenant n°"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text" value="Avenant n°"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
aux plans d'architecte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
aux plans d'ingénieur-conseil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
aux instructions données par l'architecte et l'ingénieur-conseil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les travaux mentionnés ci-dessus sont donc réceptionnés, sous réserve de constatation ultérieure de vices inapparents ou cachés, le :

La réception donne lieu à la prise en charge par le maître d'ouvrage des ouvrages visés par la présente réception.

Pour autant qu'une mission ait été confiée à un bureau de contrôle et / ou à un organisme de contrôle agréé, la présente réception n'est valable que si la réception du bureau de contrôle et de l'organisme de contrôle agréé est prononcée :

- Assurance décennale (BC)
- Autorisation d'exploitation - Commodo-incommodo (OA)

C. DELAIS / PÉNALITES

Les jalons ont été respectés <i>(à détailler en fonction de projet)</i>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Le délai global prévu a été respecté <i>(à détailler en fonction de projet)</i>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
En application des points ci-dessus, les pénalités sont dues Elles s'élèvent à :	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
		<input type="text" value="€ ttc"/>

P.V. DE RÉCEPTION

D. REMISE DE DOCUMENTS

L'entreprise remettra en **(2)** exemplaires dans un délai de **(20)** jours ouvrables les documents suivants :

- Dossier de plans d'atelier dressé pour cet ouvrage (plans « As-built »).
- Descriptif de fonctionnement des installations ainsi que les instructions de service
- Police d'assurance
- Attestation de l'assureur certifiant le paiement du solde des primes
- Certificats, P.V. de réception etc. des organismes et administrations concernés

E. RESTITUTION DE GARANTIE

- La garantie sera restituée sur présentation d'un décompte final
- La garantie sera restituée après exécution des observations formulées sous G.

Le cas échéant, les pénalités et le solde de la participation au compte prorata sont retenus du montant dû.

F. REMARQUES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

G. CONSTATS

1. Sont acceptés en l'état les éléments suivants, comme différents des pièces mentionnées sous B., les éléments suivants :

DESCRIPTION :

.....

.....

.....

.....

.....

- DEDOMMAGEMENT** Somme: € ttc
- MOINS VALUE** Somme: € ttc

P.V. DE RÉCEPTION

2. Sont mis en observation les éléments suivants :

DESCRIPTION:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les parties conviennent de la période durant laquelle les travaux mentionnés ci-dessus sont mis en observation :

DÉLAIS* :

.....

3. Seront redressés les éléments suivants :

DESCRIPTION:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les parties conviennent de la période durant laquelle les travaux mentionnés ci-dessus seront exécutés:

DÉLAIS* :

.....

Date limite d'achèvement:

Nombre de jours prévus pour redresser les malfaçons: jours ouvrables

**Au cas où les délais mentionnés ne sont pas respectés, la réception sera annulée et reportée à une date.*

P.V. DE RÉCEPTION

FAIT EN _____ EXEMPLAIRES À _____, LE _____

SIGNATURES

ENTREPRISE _____

MAÎTRE D'OUVRAGE _____

Réception faite avec l'assistance de :

L'ARCHITECTE _____

AUTRE : _____

DISTRIBUTION

ENTREPRISE _____

MAÎTRE D'OUVRAGE _____

MAÎTRE D'OEUVRE _____

AUTRE : _____